

Combien va coûter l'indemnisation des démissionnaires, selon l'Unédic ?

Emmanuel Macron a promis pendant sa campagne d'étendre les allocations chômage aux salariés qui démissionnent. Mais le coût estimé s'annonce bien supérieur aux estimations, d'après l'Unédic.

Entre 140 et 680 millions d'euros par an

« Tous les cinq ans, chacun y aura droit, s'il choisit de démissionner pour changer d'activité ou développer son propre projet professionnel. Ceci incitera les entreprises à investir pour améliorer la qualité de vie au travail afin de conserver leurs salariés, dont nous renforçons ainsi le pouvoir de négociation » peut-on lire dans le programme d'En Marche!.

Les partenaires sociaux sont actuellement en train de négocier les détails de la réforme de l'assurance-chômage voulue par le gouvernement, sous l'impulsion du président en personne, et notamment la question épineuse de son financement.

D'après les calculs de l'Unédic, et selon une information exclusive des Echos, le coût de l'indemnisation des démissionnaires présentant un projet de reconversion est estimé entre 140 et 680 millions d'euros par an.

Liimiter la durée et le montant d'indemnisation des démissionnaires ?

La fourchette est donc très large, avec un rapport de 1 à 5, et montre l'ampleur de la difficulté de calculer des chiffres précis. Les estimations ont été réalisées en tenant compte de la moyenne des niveaux d'allocation et de durées d'indemnisation des ruptures conventionnelles individuelles actuelles.

Au départ, tous les démissionnaires étaient potentiellement éligibles aux indemnités chômage. Puis, face au coût exorbitant envisagé, Emmanuel Macron, une fois élu, a assorti ce nouveau droit de deux conditions : qu'il soit corrélé à un projet professionnel et qu'il ne soit utilisable qu'une fois tous les 5, 6 ou 7 ans.

Pour baisser la facture, plusieurs critères pourraient être introduits : une durée d'affiliation étendue, une durée d'indemnisation moindre qu'un salarié lambda au chômage, ou un montant d'indemnisation moindre.

L'une des mesures phares de la campagne de Macron n'a pas fini de faire des remous.